

BULLETIN D'ANALYSE



Bulletin édité le : 08/11/2023

Lot n° : H23001206

Date de réception lot :

29/05/2023

SPECIFICATIONS DE CONTRÔLE ETABLIES EN INTERNE

SPECIFICATIONS DE CONTRÔLE ETABLIES EN INTERNE			
PLANTE PARTIE EMPLOYEE NOM LATIN FAMILLE ORIGINE DDM		AMLA FRUIT Emblica officinalis (syn. Phyllanthus emblica) PHYLANTHACEES Inde mai-2028	
Nature des contrôles		NORMES	RESULTATS
CONTRÔLE BOTANIQUE	Identification botanique	Conforme	Conforme
	Caractères organoleptiques	Conforme	Conforme
	Caractères macroscopiques	Conforme	Conforme
Catégorie A de la Pharmacopée Européenne (plante employée avec de l'eau bouillante)			
CONTRÔLE BACTERIOLOGIQUE	Germes aérobies totaux	≤ 10 000 000 g/g (Acceptable ≤ 500 000 g/g)	400 000 g/g
	Levures moisissures totales	≤ 100 000 g/g (Acceptable ≤ 500 000 g/g)	39 000 g/g
	Escherichia coli	≤ 1 000 g/g	< 10 g/g
	Salmonella	Absence dans 25g	Absence dans 25 g
Selon règlement (CE) n°1881/2006			
METEAUX LOURDS	Plomb (Pb)	≤ 3,0 ppm (mg/kg)	0,94 mg/kg
	Cadmium (Cd)	≤ 1,0 ppm (mg/kg)	0,04 mg/kg
	Mercure (Hg)	≤ 0,1 ppm (mg/kg)	0,02 mg/kg
	Arsenic (As)	≤ 3,0 ppm (mg/kg)	0,21 mg/kg
Selon règlement (CE) n°1881/2006			
MYCOTOXINES	Aflatoxines B1	≤ 2,0 ppb (µg/kg)	< 0,5 µg/kg
	Somme Aflatoxines B1/B2/G1/G2	≤ 4,0 ppb (µg/kg)	< 0,5 µg/kg
PESTICIDES	Selon règlement (UE) 396/2005	chlorpyrifos : d,NQ (LMR : 0,01 mg/kg)	Analyse Girpa n°M-CAIL/23-06756
	EU pesticides database (screening sur demande) (http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/?event=homepage&language=EN) Code LMR : 0161050 - catégorie "Caramboles"	cyperméthrine (selon régl.) : d,NQ (LMR : 0,2 mg/kg) métalaxyl et métalaxyl-M (selon régl.) ≤ 0,024 +/- 0,012 mg/kg (LMR : 0,05 mg/kg) d,NQ (détecté, non quantifié) = valeur située entre la LQ et la Ld	
OXYDE D'ETHYLENE	Oxyde d'éthylène (somme)	≤ 0,1 mg/kg	< 0,01 mg/kg
Selon règlement (CE) n°2015/1933			
HAP	Benzo-a-pyrène	≤ 10 ppb	non détecté
	Somme des 4 HAP	≤ 50 ppb	non détecté

MATIERE PREMIERE CONFORME VIS-À-VIS DES ELEMENTS CI-DESSUS AU JOUR DE LA SIGNATURE DU PRESENT BULLETIN

Visa Directeur général

M. BRARD J.

Visa Responsable qualité

M. RETIÈRE A.

Les résultats et les normes tiennent compte des incertitudes de mesure. Les résultats ne s'appliquent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et prélevé suivant les règles statistiques.

Tout reconditionnement de nos produits dégage notre société de toute responsabilité quant à la qualité du produit.

Nos produits en l'état n'ont pas été vérifiés pour répondre à un usage d'ingrédient cosmétique.